

<b>Département de la Lozère</b> Nombre de membres en exercice : 35 Nombre de membres présents : 9 Nombre de voix par procuration : 1 Nombre de suffrages exprimés : 10 <b>VOTE : Pour : 10</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstentions : 0</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE          DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL          DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT          ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES</b>
--	--

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°16/2023**

**Date de la convocation du Comité syndical :** quatorze avril deux mille vingt-trois  
**Date de la séance du Comité syndical :** vingt avril deux mille vingt-trois  
 Conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, la séance s'est tenue sans condition de quorum avec la reprise de l'ordre du jour de la réunion du 12 avril 2023, qui n'avait pu se tenir faute de quorum.  
**Membres présents :** Éric PICARD (Président), Didier BOUCHET, Bernard BOURSINHAC, Hubert FONTAINE, Jean-Louis RECOUSSINES, Benoit REVEL, Christian SAINT-LÉGER (ayant reçu procuration de Laurent SUAU), Catherine SANNIÉ-CARRIÈRE, Christine VERLAGUET.

**Étaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :**  
 Marc SCHWANDER (Trésorier principal – SGC de Mende), Lucie SALVIAC, Lionel FABRE, Guillaume CANAR (Syndicat mixte Lot Dourdou).

**Secrétaire de séance :** Bernard BOURSINHAC

-----  
**OBJET : Compte administratif 2022 et affectation au budget 2023**  
 -----

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-14 et suivants relatifs à la désignation d'un président pour le vote du compte administratif,  
 Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son articles L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,  
 Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par M. SCHWANDER Trésorier principal,  
 Il convient d'approuver le compte administratif 2022, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<b>RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET 2022</b>
---

<b>Fonctionnement</b>		Dépenses	280 669,86 €
		Recettes	<u>256 384,81 €</u>
Déficit de clôture	-24 285,05 €	Excédent 2021	32 393,91 €
		Résultat cumulé :	<b>8 108,86 €</b>
 <b>Investissement</b>		Dépenses	269 469,56 €
		Recettes	<u>277 892,19 €</u>
Excédent de clôture	8 422,63 €	Excédent 2021	39 628,95 €
		Résultat cumulé :	<b>48 051,58 €</b>

Notons que le déficit de clôture de 2022 en fonctionnement est lié à la temporalité (solde des opérations menées en N versé en N+1).

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le **25 AVR. 2023**

Bureau du courrier

Paraphe :

**Il convient :**

- de constater pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, de reconnaître la sincérité des restes à réaliser et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- d'affecter les excédents de clôture en fonctionnement et déficit de clôture en investissement, respectivement aux résultats cumulés en fonctionnement et investissement.

**LE COMITÉ SYNDICAL,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **AFFECTE** les excédents de clôture en fonctionnement et déficit de clôture en investissement, respectivement aux résultats cumulés en fonctionnement et investissement.

*La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.*

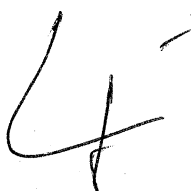
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture, le 25 avril 2023

Pour extrait conforme  
Fait et publié à La Canourgue le 21 avril 2023

Le Président,

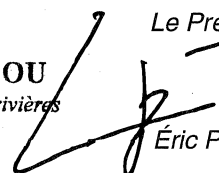
Éric PICARD



**SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU**  
*L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières*  
38 Trémoulis  
48500 LA CANOURGUE  
Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66  
mail : [contact@smlld.fr](mailto:contact@smlld.fr)

Le Président,

Éric PICARD



Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le **25 AVR. 2023**

Bureau du courrier